



Promotion ciblée de la biodiversité

Le projet teste de nouvelles méthodes visant à promouvoir la biodiversité dans l'agriculture. Il a pour objectif de garantir une plus grande diversité des espèces à des endroits optimaux en confiant plus de responsabilités aux personnes à la tête d'une exploitation. Le but est d'inciter davantage les agriculteurs à agir en faveur de la promotion de la biodiversité et de les sensibiliser à cette question. Il sera ainsi possible de remplacer des exigences en matière d'exploitation conditionnées à l'application de mesures.

Situation initiale

La responsabilité de l'agriculture à l'égard de la biodiversité est d'autant plus grande que ce secteur exploite un tiers de la surface suisse. Qui plus est, la production agricole est tributaire de la biodiversité, qui est indispensable à la pollinisation des plantes ou à la régulation des organismes nuisibles. Les objectifs fixés pour la qualité des surfaces où la biodiversité est encouragée n'ont pas encore pu être atteints dans le canton de Zurich, ni dans le reste de la Suisse. Le système mis en place pour favoriser les espèces cibles et les espèces caractéristiques vulnérables a donc atteint ses limites. Les dispositifs actuels responsabilisent peu, sont administrativement lourds et portent trop peu sur la biodiversité. Jusqu'à présent, les effets sur la biodiversité dans la région ou sur les différentes surfaces ne sont pas pris en considération pour l'octroi des



Photo principale: Paysage dans la région de Zell (ZH) d'une grande diversité.

Source: Sylvia Urbscheit, service de la protection de la nature du canton de Zurich.

contributions. Il faut trouver de nouvelles approches qui s'alignent, non pas sur les exigences en matière d'exploitation, mais davantage sur les objectifs, la motivation et la responsabilisation.

Objectifs

L'objectif principal du projet consiste à promouvoir efficacement la biodiversité dans les exploitations en tenant compte des conditions locales. L'ampleur des objectifs à atteindre est définie au niveau du projet et à celui des exploitations. À la fin du projet, toutes les exploitations participantes auront créé ensemble le

nombre de surfaces de la qualité voulue qui sont nécessaires à la réalisation des objectifs de biodiversité dans le canton de Zurich (niveau du projet). Dans le même temps, chacune de ces exploitations aura tiré le meilleur parti possible du potentiel de ses surfaces en matière de biodiversité (niveau des exploitations). Toutes les exploitations auront, par rapport à un plan établi au préalable, aménagé ou valorisé sur leurs terres 100 % des surfaces relevant de la protection de la nature et 80 % des surfaces de « zones à potentiel », de « biocorridors » et de « biotopes dans les grandes cultures ». Le projet vise à expérimenter un système de soutien ciblé pour en connaître les potentiels, les atouts et les enjeux quant à la promotion de la biodiversité.

Mesures

Un fond de plan est établi pour chaque exploitation participant au projet. Ce plan montre les sites susceptibles d'accueillir une grande diversité d'espèces si des surfaces de promotion de la biodiversité y sont aménagées ou valorisées. Les prestations fournies sont rémunérées par un système de points. Les points sont attribués en fonction des surfaces aménagées dans la qualité voulue et à l'endroit voulu. Le montant des contributions dépend du nombre de points. Les conseils

Données clés

Thème principal	La promotion de la biodiversité grâce à un système ciblé
Zone du projet	Canton de Zurich
Responsables	Amt für Landschaft und Natur Kanton Zürich, Zürcher Bauernverband, AGRIDEA
Contacts	Martin Graf; martin.graf@bd.zh.ch, Martin Braunschweig; martin.braunschweig@bd.zh.ch www.zielorientierte-biodiversitaet.ch
Durée	2020-2026, Suivi de l'impact jusqu'en 2028
Financement	Coût total: CHF 2 700 944 Contribution de l'OFAG: CHF 2 083 664

dont bénéficient les agriculteurs jouent un rôle capital dans la réalisation de ce projet. Les exploitants ont accès à des supports techniques, à des informations sur les fonctions des habitats et sur les dispositifs efficaces et envisageables. Ils reçoivent par ailleurs des listes de contrôle, qui leur permettent d'évaluer eux-mêmes l'évolution des surfaces.

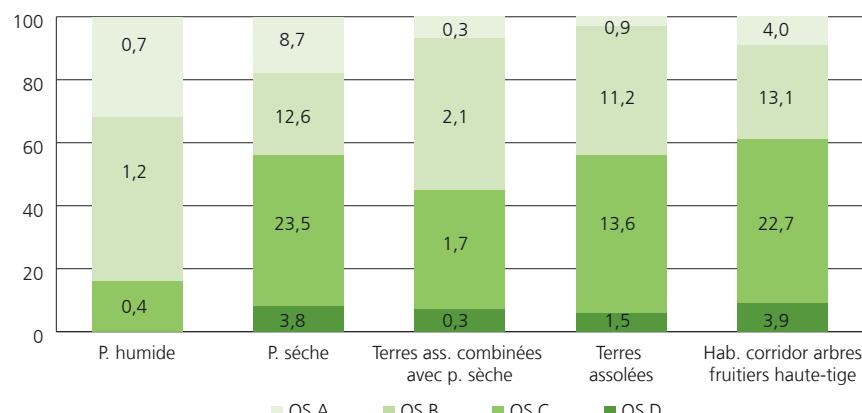
Résultats intermédiaires après 3 ans : objectifs d'impact

Près de 80 % des surfaces qui avaient été définies au début du projet comme des surfaces de promotion de la biodiversité (SPB) ont été maintenues dans le projet ZiBiF parce qu'elles répondaient aux critères de qualité ou d'emplacement fixés. Une superficie équivalant à plus du triple de celle des surfaces éliminées a par ailleurs été ajoutée à d'autres sites. La progression la plus importante a été enregistrée dans la zone de promotion que sont les prairies sèches et les pâturages secs. C'est aussi dans cette zone que se trouve la plus grande proportion de surfaces de qualité optimale (QS A, graphique 2, 2^e colonne en partant de la gauche). Le projet ZiBiF a permis d'accroître et d'atteindre la part de surfaces visées dans la plupart des zones de promotion.

La flore et les oiseaux nicheurs ont été cartographiés sur toutes les surfaces des exploitations. Cette opération sera renouvelée à la fin du projet pour mesurer l'évolution.

Résultats intermédiaires après 3 ans : objectifs d'apprentissage

Un fond de plan a été établi pour chaque exploitation sur la base d'une analyse SIG et a été vérifié sur le terrain. Le plan, que les exploitations participant au projet ont trouvé clair, donne aux responsables d'exploitation une marge de manœuvre suffisante pour concevoir leurs mesures de promotion de la biodiversité. Grâce au projet ZiBiF, des indicateurs simples ont été définis pour divers habitats afin que les agriculteurs puissent évaluer la qualité et l'évolution des surfaces. Faciles à utiliser, ces indicateurs permettent de sensibiliser les responsables d'exploitations. Il n'est pas encore possible de savoir avec certitude si ces outils permettront de tirer des conclusions sur la qualité biologique effective ou sur les tendances. Les exploitants apprécient particulièrement les conseils spécifiques qui leur sont prodigués et les jugent indispensables. Un



Graphique 2 : Parts de surfaces des divers niveaux de qualité dans l'habitat concerné (Hab.), zones de promotion du fond de plan sans les surfaces relevant de la protection de la nature (PrN), (NQ A = plus haut niveau de qualité)

Source : rapport intermédiaire du ZiBiF de 2023

grand nombre de formations ont été organisées pour aider les personnes à la tête d'une entreprise agricole à opter pour les modes d'exploitation adéquats et à relever les indicateurs.

Perspectives jusqu'à la fin du projet

Les effets sur la motivation et la sensibilisation des agriculteurs seront examinés à la fin du projet à l'aide d'un sondage auprès des responsables d'exploitations ainsi que d'une enquête en ligne de plus grande envergure auprès des entreprises agricoles qui n'ont pas participé au projet. À mi-parcours, on constate que le bilan du projet est positif. Il s'agit de conserver les acquis après la fin du projet et de voir comment l'approche peut être développée et étendue à plus d'exploitations. Il est prévu, le cas échéant, de lancer à l'échelon cantonal un projet de suivi intitulé « ZiBiF II ». Les promoteurs du projet œuvreront pour que l'ordonnance sur les paiements directs (OPD) et les directives pour des projets régionaux offrent des possibilités de promotion ciblée de la biodiversité.